

## REPUBLIQUE FRANCAISE

## =====

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE GAP**

**Le trente et un janvier deux mille vingt-cinq à 18h15,**  
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,  
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 34
DATE DE LA CONVOCATION	24/01/2025
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	07/02/2025

**OBJET :****Indemnisation amiable pour préjudice lié à des travaux publics - Parking Desmichels****Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , M. Jérôme MAZET ,  
Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , Mme Solène  
FOREST , M. Olivier BUTEUX , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN ,  
Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude  
BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël  
REYNIER , Mme Françoise BERNERD , Mme Mélissa FOULQUE , Mme Chiara GENTY , M.  
Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , M. Alain BLANC , Mme  
Christiane BAR , M. Christophe PIERREL , Mme Isabelle DAVID , M. Eric GARCIN , Mme  
Pimprenelle BUTZBACH , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Elie CORDIER , Mme Esther  
GONON

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé(es) :**

Mme Rolande LESBROS procuration à Mme Chantal RAPIN, M. Cédryc AUGUSTE  
procuration à Mme Solène FOREST, M. Richard GAZIGUIAN procuration à M. Alain BLANC,  
M. Gil SILVESTRI procuration à Mme Françoise BERNERD, Mme Nina CAL procuration à  
Mme Maryvonne GRENIER, M. Bruno PATRON procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, M.  
Eric MONTOYA procuration à M. Pierre PHILIP, Mme Charlotte KUENTZ procuration à Mme  
Esther GONON, M. Nicolas GEIGER procuration à Mme Pimprenelle BUTZBACH

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités  
Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Evelyne  
COLONNA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces  
fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Par délibération du 27 septembre et du 16 décembre 2024 votre assemblée s'est prononcée favorablement en faveur de la création d'une Commission d'indemnisation amiable pour préjudice lié aux travaux publics du parking DESMICHELIS.

Réunie le 10 janvier 2025, cette commission propose au conseil municipal, de verser les indemnités aux commerçants dont la liste est la suivante :

- SAS VINCY-BINOCLE, opticien-lunetier, 5 Rue Carnot : montant de l'indemnité : 10 800€
- DENIM STORE, commerce de vêtements, 15 Rue Carnot : montant de l'indemnité : 10 800€
- SARL MODA, commerce de lingerie féminine, 23 Rue Carnot : montant de l'indemnité : 10 800€
- Bureau de tabac LE MARIGNY, 2 Rue Carnot : montant de l'indemnité : 10 800€

Comme décidé lors du conseil municipal du 27 septembre, un protocole transactionnel sera conclu avec chacun des commerçants indemnisés par lequel ils acceptent cette indemnité et renoncent à tout recours ultérieur.

**Décision :**

Il est proposé, sur l'avis favorable de la Commission du Commerce, de l'Artisanat et du Centre-ville, et de la Commission des Finances et du Budget, réunies le 23 janvier 2025 :

**Article 1 :** d'autoriser Monsieur le Maire, à procéder au versement des indemnités indiquées pour les commerçants et les montants indiqués ci-dessus

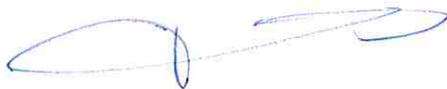
**Article 2 :** d'autoriser Monsieur le Maire à signer les protocoles transactionnels avec les commerçants indemnisés

**Article 3 :** d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes dispositions et à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 43

La Maire-Adjointe



Françoise BERNERD

Le Secrétaire de Séance



Evelyne COLONNA

Transmis en Préfecture le : 10 FEV 2025

Affiché ou publié le : 10 FEV 2025